

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 20 Février 2020

L'an deux mille vingt, le vingt février à dix-heure heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Président du SMGOAO

Date de la convocation : Mercredi 5 Février 2020

Secrétaire de séance : Madame Garcès Catherine

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de votants : 28

Présents :

M. ARRIBERE Daniel, M. BALDAN Patrick, M. BAUCOU Jean, Mme BONNEFON Catherine, M. FRANÇAIS Hubert, Mme LASSALLE Marie-France, M. PUHARRE Michel, M. SUSBIELLE Philippe, M. ABADIE Jean-Paul, M. BERNOS André, M. CASABONNE Pierre, M. CONTOU-CARRERE Michel, Mme GARCES Cathy, M. GASTOU Jean, Mme GAUCHER Michelle, M. IDOMENEE Jean-Jacques, M. LABARTHE André, M. LAURONCE Michel, M. MARQUEZE Jacques, M. MAUDOU Sylvain, Mme MIRANDE Martine, M. NAVAILLES Michel, M. PATIE Frédéric

Suppléants :

M. LENDRE Jean-Baptiste	suppléant de	M. LANSALOT-MATRAS Francis
M. HOUSSAYE Robin	suppléant de	M. HOEPFFNER Michel
M. CAZAURANG Jacques	suppléant de	M. OLYMPIE Jean-Yves
M. PECAUT Philippe	suppléant de	M. TEULADE Alain

Pouvoirs :

M. LARCO Jean-Claude	pouvoir à	M. FRANÇAIS Hubert
----------------------	-----------	--------------------

Excusés/absents :

M. BOURGUET Jacques, M. BIGUE-PERRY Bruno, M. MIRAMON Francis, M. CASTILLON Henri, M. CONGUES Christophe, M. DEVALS Gérard, M. MIRANDE David, M. LASSERRE BISCONTE Albert, M. LEMBEYE Pascal

Délibération N°2 - 20.02.20 – AFFECTATION DES RESULTATS 2019

M. LABARTHE présente le rapport n°2.

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

En Fonctionnement :

- un excédent de fonctionnement de :	+ 215 725,12 €
- un excédent reporté de :	+ 32 842,77 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	+ 248 567,89 €

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

En Investissement :

- un excédent d'investissement cumulé de :	+ 27 703,63 €
- un déficit des restes à réaliser de :	- 48 939,00 €
Soit un besoin de financement de :	21 235,37 €

Il est proposé d'affecter les résultats d'exploitation de l'année 2019 comme suit :

Résultat reporté en fonctionnement (R002) :	+ 65 228,89 €
Affectation complémentaire en réserve (R1068) :	183 339,00 €
Résultat d'investissement reporté (R 001) :	+ 27 703,63 €

Après en avoir délibéré,
POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Comité Syndical,

- **ADOPTE** l'affectation des résultats 2019 présentée ci-dessus

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 20 Février 2020



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/02/2020